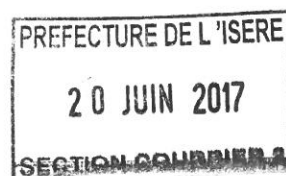


COMITE SYNDICAL

DU 7 JUIN 2017



Le 7 juin 2017 à 17 heures 00, le comité syndical de l'Etablissement Public de l'EP-SCoT, s'est réuni sur la convocation adressée en date du 31 mai 2017 par Monsieur Yannik OLLIVIER dans les locaux de l'Hôtel du Département.

Nombre de délégués syndicaux titulaires en exercice au jour de la séance :	25
Nombre de délégués syndicaux titulaires présents ou représentés :	18
Quorum requis : 5 entités territoriales présentes ou représentés :	6
6667 voix présents ou représentés :	6 954,24 voix

**PRESENTS**

**Titulaires**

Mmes et MM. Yannik OLLIVIER, Christine GARNIER, Nicole BOULEBSOL, (Grenoble-Alpes Métropole), Jean-Paul BRET, Luc REMOND, Jérôme BARBIERI, (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais), Martial SIMONDANT, Eric SAVIGNON, (Bièvre Isère Communauté), Pierre BEGUERY (Communauté de Communes Le Grésivaudan).

**Suppléants :**

Mmes et MM. Michel ROSTAING-PUISSANT, (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais), Jean-Claude POTIÉ, (Saint Marcellin Vercors Isère Communauté).

**ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR**

M. Jérôme DUTRONCY, (Grenoble-Alpes Métropole),  
M. Laurent THOVISTE, (Grenoble-Alpes Métropole),  
M. Daniel NIOT, (Communauté de Communes du Trièves)  
Mme Isabelle DUPRAZ-FOREZ, (Saint Marcellin Vercors Isère Communauté)  
M. Yannick NEUDER, (Bièvre Isère Communauté),  
M. Francis GIMBERT, (Communauté de Communes Le Grésivaudan),  
Mme Laurence THERY, (Communauté de Communes Le Grésivaudan).

**AUTRES PERSONNES PRÉSENTES**

Mmes et MM. Bruno MAGNIER, Tiphaine TIENGOU, (Grenoble-Alpes Métropole), Marie-Claire BOZONNET, Catherine CHABERT, (DDT 38), Georges DERU, (Paierie Départementale de l'Isère), Benoît PARENT, Constant BERROU, Murielle PEZET-KUHN, (AURG), Philippe AUGER, Karine PONCET-MOISE, Olivier ALEXANDRE, Amandine DECERIER, (Etablissement Public du SCoT), Cécile BENECH, (Etablissement Public du SCoT-C.Eau).

**PERSONNES EXCUSÉES**

Mme et MM. Laurent THOVISTE, Jérôme DUTRONCY, Michelle VEYRET, Michel OCTRU, Fabrice HUGELE, (Grenoble-Alpes Métropole), Guy GUILMEAU, (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais), Yannick NEUDER, (Bièvre Isère Communauté), Daniel NIOT, (Communauté de Communes du Trièves), Isabelle DUPRAZ-FOREY, Jean-François INARD, (Saint Marcellin Vercors Isère Communauté), Francis GIMBERT, Laurence THERY, (Communauté de Communes Le Grésivaudan).

**Objet : Finances – Budget supplémentaire exercice 2017**

COMITE SYNDICAL DU 7 JUIN 2017

**DELIBERATION N° 17-VI-IV**

**Objet : Finances – Budget supplémentaire exercice 2017**

Mesdames, Messieurs,

Cette délibération est destinée à reprendre les résultats de l'exercice 2016 et à compléter les crédits inscrits au Budget Primitif 2017.

Cette décision s'équilibre en dépenses et recettes sans recours à des financements complémentaires des membres statutaires.

Les principales évolutions budgétaires sont présentées ci-dessous :

Le compte administratif 2016 fait apparaître les résultats suivants :

Investissement : + **51 480,61 €**

- + 3 000,00 € au titre de la gestion de la Communauté de l'Eau
- + 48 480,61 € au titre de la gestion du SCoT

Fonctionnement : + **237 505,28 €**

- + 30 806,00 € au titre de la gestion de la Communauté de l'Eau
- + 206 699,28 € au titre de la gestion du SCoT

**Budget de la Communauté de l'Eau**

**Section de Fonctionnement :**

*Recettes de Fonctionnement*

Le Budget 2017 est complété par les recettes suivantes :

La reprise du résultat 2016, + 30 806,00 €, et l'inscription de recettes nouvelles : 18 595 € liées aux subventions accordées par l'Agence de L'Eau et l'Onema au titre de la gestion globale de la ressource eau pour 2017. Pour l'Agence de l'Eau, la subvention totale est de 36 982 €, l'avance de 30% soit 11 095 € est inscrite en 2017. Au titre de l'ONEMA, la participation totale est inscrite au budget 2017 soit 7 500 € ; L'inscription de recettes nouvelles permet l'ouverture de crédits supplémentaires en dépense de fonctionnement.

Chap.	Libellé chapitre	Total crédits 2017 avant BS	BS 2017	Total crédits 2017 après BS
74	Subventions d'exploitation	140 130,00€	18 595,00€	158 725,00€
75	Autres produits de gestion	1 000,00€	0,00€	1 000,00€
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>141 130,00€</b>	<b>18 595,00€</b>	<b>159 725,00€</b>
002	Reprise de résultats antérieurs		30 806,00€	30 806,00€
<b>Total recettes de fonctionnement</b>		<b>141 130,00€</b>	<b>49 401,00€</b>	<b>190 531,00€</b>

### Dépenses de Fonctionnement

Les crédits supplémentaires de fonctionnement s'élèvent à 28 826,23 € après réajustements de crédits au cours de l'exercice 2017.

Chap.	Libellé chapitre	Total crédits 2017 avant BS	BS 2017	Total crédits 2017 après BS
011	Charges à caractère général d'exploitation	48 604,77€	16 626,23€	65 231,00€
012	Charges de personnel	112 100,00€	12 000,00€	124 100,00€
65	Autres charges de gestion	€	200,00€	200,00€
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>160 704,77€</b>	<b>28 826,23€</b>	<b>189 531,00€</b>
023	Virement à la section d'investissement	1 000,00€	€	1 000,00€
<b>Total dépense de fonctionnement</b>		<b>161 704,77€</b>	<b>28 826,23€</b>	<b>190 531,00€</b>

#### Chapitre 011 – Charges à caractère général (16 626,23 €) :

- *Article 6238 en communication.*

#### Chapitre 012 – Charges salariales (12 000 €):

- *Article 64131 Rémunération de personnel non titulaire notamment destiné au maintien jusqu'au 31 décembre 2017 du renfort à la Communauté de l'Eau.*

#### Chapitre 65 – Autres charges de gestion (200 €) :

- *Article 6532 frais de missions élus destinés à couvrir d'éventuellement déplacement*

### Section d'Investissement

#### Recettes d'Investissement

La reprise du résultat 2016 + 3 000 € complète les crédits inscrits en dépenses d'investissement.

Chap.	Libellé chapitre	Total crédits 2017 avant BS	BS 2017	Total crédits 2017 après BS
001	Résultat d'Invest ; reporté		3 000,00€	3 000,00€
021	Virement de la section de fonc	1 000,00€	€	1 000,00€
<b>Total recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>1 000,00€</b>	<b>3 000,00€</b>	<b>4 000,00€</b>
<b>Total recettes d'Investissement</b>		<b>1 000,00€</b>	<b>3 000,00€</b>	<b>4 000,00€</b>

#### Dépenses d'Investissement

Chap.	Libellé chapitre	Total crédits 2017 avant BS	BS 2017	Total crédits 2017 après BS
21	Immob corporelles	1 000,00€	3 000,00€	4 000,00€
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>		<b>1 000,00€</b>	<b>3000,00€</b>	<b>4 000,00€</b>

#### Chapitre 21 – Immobilisations corporelles (+3000€) :

- *Article 2183 en acquisition de matériel de bureau et informatique destiné à l'acquisition de mobilier et matériel informatique plus ergonomiques.*

## Budget de l'EP-SCoT

Après le vote du CA 2016 et la reprise des résultats 2016

Après le vote du BP 2016 et du BS/DM :

- Les dépenses et recettes de Fonctionnement s'équilibrent à hauteur de **1 016 591,28 €**.
- Les dépenses et recettes d'Investissement s'équilibrent à hauteur de **205 372, 61 €**.

### Section de Fonctionnement :

#### *Recettes de Fonctionnement*

La reprise du résultat 2016 en recettes de fonctionnement + 206 699,28 € est la seule recette complémentaire inscrite au titre du budget 2017 depuis le vote du budget primitif.

Chap.	Libellé chapitre	Total crédits 2017 avant BS	BS 2017	Total crédits 2017 après BS
74	Subventions d'exploitation	747 952,00€	€	747 952,00€
013	Atténuation de charges	9 000,00€	0,00€	9 000,00€
75	Autres produits de gestion	3 000,00€	0,00€	3 000,00€
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>759 952,00€</b>	<b>0,00€</b>	<b>759 952,00€</b>
002	Reprise de résultats antérieurs		206 699,28€	206 699,28€
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	49 940,00€	0,00€	49 940,00€
<b>Total recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>49 940,00€</b>	<b>206 699,28€</b>	<b>277 736,08€</b>
<b>Total recettes de fonctionnement</b>		<b>809 892,00€</b>	<b>206 699,28€</b>	<b>1 016 591,28€</b>

#### *Dépenses de Fonctionnement*

Les crédits supplémentaires de fonctionnement s'élèvent à 227 274,05 € après réajustement des crédits effectué au cours de l'exercice 2017.

Chap.	Libellé chapitre	Total crédits 2017 avant BS	BS 2017	Total crédits 2017 après BS
011	Charges à caractère général d'exploitation	153 925,23€	45 774,05€	199 699,28€
012	Charges de personnel	371 800,00€	130 000,00€	501 800,00€
65	Autres charges de gestion	156 700,00€	1 500,00	158 200,00€
67	Charges exceptionnelles	500,00€	€	500,00€
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>682 925,23€</b>	<b>177 274,05€</b>	<b>860 199,28€</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	49 940,00€		49 940,00€
023	Virement à la section d'investissement	56 452,00€	50 000,00€	106 452,00€
<b>Total dépense d'ordre de fonctionnement</b>		<b>106 392,00€</b>	<b>50 000,00€</b>	<b>156 392,00€</b>
<b>Total dépense de fonctionnement</b>		<b>789 317,23€</b>	<b>227 274,05€</b>	<b>1 016 591,28€</b>

*Outre les réajustements de crédits inscrits au chapitre 011, les crédits disponibles constituent des enveloppes de réserve destinées à couvrir d'éventuels ajustements.*

*Au chapitre 012 l'enveloppe complémentaire est destinée, notamment, à couvrir des évolutions d'échelons et de grades d'agents titulaires.+ 50 000 € et 80 000 € en réserve sur la ligne des agents non titulaires.*

*Au chapitre 65 l'inscription de crédits supplémentaires est destinée à prendre en compte les obligations légales liées aux indemnités des élus.*

*Au chapitre 023 virement à la section d'investissement + 50 000€ cette enveloppe est destinée à autofinancer les dépenses liées aux modifications du SCoT.*

## Section d'Investissement

### Recettes d'Investissement

La reprise du résultat 2016 en recettes d'investissement + 48 480,61 € est la seule recette complémentaire inscrite au titre du budget 2017 depuis le vote du budget primitif.

Chap.	Libellé chapitre	Total crédits 2017 avant BS	BS 2017	Total crédits 2017 après BS
10	Dotations, fonds divers	500,00€	€	500,00€
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>		<b>500,00€</b>	<b>500,00€</b>	<b>500,00€</b>
001	Résultat d'Invest ; reporté		48 480,61€	48 480,61€
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	49 940,00€		49 940,00€
021	Virement de la section de fonc	56 452,00€	50 000,00€	106 452,00€
<b>Total recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>106 392,00€</b>	<b>50 000,00€</b>	<b>156 392,00€</b>
<b>Total recettes d'Investissement</b>		<b>106 892,00€</b>	<b>98 480,61€</b>	<b>205 372,61€</b>

### Dépenses d'Investissement

Chap.	Libellé chapitre	Total crédits 2017 avant BS	BS 2017	Total crédits 2017 après BS
20	Immob incorporelles	49 952,00€	90 000,00€	139 952,00€
21	Immob corporelles	7 000,00€	8 480,61€	15 480,61€
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>		<b>59 952,00€</b>	<b>98 480,61€</b>	<b>155 432,61€</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	49 940,00€	0,00€	49 940,00€
<b>Total dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>49 940,00€</b>	<b>0,00€</b>	<b>49 940,00€</b>
<b>Total dépenses d'Investissement</b>		<b>106 892,00€</b>	<b>98 480,61€</b>	<b>205 372,61€</b>

Après affectation du résultat 2016 et autofinancement complémentaire de la section de fonctionnement, l'essentiel des crédits disponibles a été mis en réserve à l'article 202 pour la modification des documents du SCoT et la reprise des études liées au Scot Nord Isère.

Il est rappelé que la gestion du SCoT et celle de la Communauté de l'eau sont distinguées analytiquement mais pas budgétairement, la balance figurant au budget ne distingue pas ces gestions.

La balance globale du budget après reprise des résultats et réajustements comptables à :

Fonctionnement :

total crédits inscrits en 2017 dépense / recettes : 1 207 122,28 €

Investissement :

total crédits inscrits en 2017 dépense / recettes : 209 372,61 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,

Approuve le budget supplémentaire de l'EP-SCoT de l'exercice 2017.

Vote : à l'unanimité

Voix pour : 6 954,24

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait à Grenoble, le 7 juin 2017

Le Président

Yannik OLLIVIER

